



REGLEMENT A L'ATTENTION DES JOUEURS / COVID-19

Réouverture du Golf Club du Roncemay dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et du déconfinement progressif de la population.

Règlement à compter du 1^{er} juin 2020 et jusqu'à nouvel ordre

En complément des interactions limitées entre individus et, pour prendre en compte le contexte exceptionnel de l'épidémie du Covid-19, voici les mesures complémentaires exceptionnelles prises par le Golf du Roncemay afin de protéger ses clients et son personnel :

- **L'accès au Golf du Roncemay est ouvert uniquement sur réservation, même pour accéder au practice, aux joueurs, membres et non membres munis de greenfees, seul ou pour une partie de 2 ou 3.**

Le Golf du Roncemay doit réguler les flux d'accès. Aussi, tout individu qui n'aura pas prévenu de son passage se verra refuser l'accès au Domaine.

(Modalités de réservation dans l'alinéa sur le parcours)

Dans le contexte d'un département classé « rouge » et pour protéger les golfeurs et le personnel du Roncemay, **le port du masque est obligatoire, jusqu'à nouvel ordre, à l'arrivée entre le parking et le Proshop, et aux abords des bâtiments. Il doit être porté dès la sortie de la voiture.** De même à l'issue de la partie ou de l'entraînement, le masque doit à nouveau être porté pour rejoindre son véhicule.

Tout manquement impliquera le refus de l'accès du Domaine ou l'exclusion.

Les joueurs **ne peuvent arriver** sur le parking du golf plus de 30 minutes avant l'heure de leur départ et doivent **repartir immédiatement** à l'issue de leur partie.



ACCUEIL DU GOLF, PRO-SHOP ET ZONES COMMUNES

- **L'accueil/pro-shop est ouvert** dans le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières. Un écran en plexiglass, un marquage au sol et du gel hydro alcoolique sont mis en place. **L'accès est limité à un seul joueur à la fois au pro-shop** pour annoncer sa présence et acheter des produits nécessaires à la pratique du golf (balles, tees, gants, chaussures, ...).
- **Le paiement, notamment des green-fees, pourra se faire sur place après réservation préalable.** Merci de privilégier la carte bleue. (Modalités de réservation dans l'alinéa sur le parcours)

- **Les zones « vestiaires », « toilettes », « bar » et « restaurants » sont inaccessibles aux joueurs.** Merci donc de prendre vos dispositions en amont de votre arrivée au Domaine.
- **Le Caddy Master reste ouvert et son accès se fait individuellement, la zone de lavage sera cependant fermée.**



LE PARCOURS ET PRACTICE

• PRACTICE

Le practice et les 3 trous sont ouverts :

- Pour **l'enseignement en petit groupe** L'enseignant respecte les distances de sécurité et ne sera jamais à moins de 2 mètres de son élève.
- Pour **les autres joueurs**, les emplacements d'entraînement sont suffisamment espacés afin de laisser au minimum 2,5 mètres entre 2 joueurs. **Durée d'entraînement 15 min maximum sur le practice**

• PARCOURS 18 TROUS ET 3 TROUS

La réservation préalable d'un départ est obligatoire pour accéder au parcours, évitant ainsi les interactions avec des regroupements de personnes.

Les réservations s'effectuent avec un **maximum de 7 jours à l'avance** :

- Sur l'application mobile « Golf du Roncemay » (téléchargeable gratuitement sur l'App Store ou sur Google Play)
- Sur notre site web <https://www.roncemay.com>
- Par téléphone à l'accueil du golf au 03 86 73 50 50
- Sur le site internet de l'Association Sportive du Roncemay www.as-golf-roncemay.fr (Cliquez sur l'icône du Domaine en haut à droite de la page d'accueil « réserver un départ au Roncemay »)

Chaque départ est limité à **3 joueurs par partie maximum** dans un premier temps. (Sauf autorisation de 4 à venir).

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres d'une distance minimum de 3 mètres.

L'ordre de jeu devra être respecté et **il sera interdit de laisser passer une partie ou de demander à passer devant la partie qui précède.**

Pendant la durée du jeu, nous demanderons aux joueurs de ne pas perdre leur temps à chercher leurs balles. Pour favoriser le temps de jeu, toutes les balles se situant dans le haut rough seront considérées comme "Balles perdues". Nous demandons aux joueurs de jouer et de ne ramasser que leur propre balle après identification visuelle.

• HORAIRES :

L'accès est ouvert de 8h à 19h sur réservation. Réservation possible pour un départ 18 trous jusqu'à 16h et jusqu'à 17h pour 9 trous.

Les plages horaires pourront être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et en fonction du niveau de respect des règles sanitaires par les joueurs.

• DISPOSITIONS POUR EVITER LES CONTACTS SUR LE MATERIEL ENTRE JOUEURS

- **Pas de location/prêt de chariots ou voiturettes** jusqu'à nouvel ordre
- Les **râteaux sont enlevés des bunkers.**

Une règle locale s'impose donc : **la balle dans le bunker peut être placée sans pénalité**, et après l'avoir jouée, le joueur devra essayer d'atténuer ses traces avec ses pieds.

- **Interdiction pour les joueurs de toucher les piquets** délimitant le parcours et les obstacles d'eau, les mires, les piquets de 135 mètres, ainsi que les hampes de drapeaux. Là encore, une règle locale s'impose : **le joueur se trouvant derrière ou dans l'incapacité d'effectuer un swing à cause des éléments cités ci-dessus doit se déplacer sans pénalité.**
- **Sur les greens, la manipulation des drapeaux sera interdite.** Les bogeys/trous sont garnis d'un cylindre de mousse de telle sorte que la balle ne puisse pas rentrer de plus de sa moitié dans le trou. **Le joueur pourra donc reprendre sa balle sans toucher le trou, ni la hampe du drapeau qui restera fixe et obligatoirement toujours dans le trou.** Même dispositif pour les trous du putting green et green d'approche.
- **Les lave-balles, poubelles et bancs seront neutralisés.**
- Les fumeurs ont l'interdiction de **jeter leurs mégots par terre et devront être munis d'un cendrier portable**, comme c'était le cas dans le précédent règlement.
- **Aucun échange de matériel, de carte de score ou tout autre objet n'est autorisé entre les joueurs.**

• EQUIPEMENTS DE PROTECTION

Formé au nouveau protocole sanitaire, le personnel du Roncemay sera muni de masques et se chargera de rappeler les gestes barrières de la pratique du golf à votre arrivée. La fréquence de nettoyage et de désinfection des zones de contact et sur les parcours sera augmentée.

Un distributeur de **gel hydro alcoolique sera mis à disposition :**

Au départ du trou N°1 et N°10, au Practice, au Pro-Shop et au Caddy Master

Les plantings d'entretien du parcours sont aménagés de manière à limiter les interactions entre les jardiniers / greenkeepers et les joueurs. Merci de respecter vis-à-vis d'eux les règles de distanciation sociale dans un objectif sanitaire.



ENSEIGNEMENT

L'enseignant peut assurer une prestation **d'enseignement individuel** sur le parcours ou au practice tout en respectant les distances de sécurité et les règles de gestion de parcours définies préalablement. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre l'enseignant et son élève.

Un dispositif spécifique pourra être mis en place pour soutenir le plan gouvernemental pour l'accueil du public jeune et des scolaires en lien avec le gouvernement. A l'heure actuelle, rien n'est encore possible concernant ce public.

Avertissements :

Le Roncemay rappelle que les personnes présentant des symptômes du Covid-19 (fièvre, toux, gêne respiratoire, fatigue inexplicable, éruption cutanée, diarrhée, vomissements, malaise ou chutes inexplicables et contact avec un malade Covid-19), doivent rester chez eux et que les personnes présentant des facteurs de risques cardio-vasculaire non contrôlés, des antécédents cardiaques ou pulmonaires, des prises d'anti-inflammatoires ou des hospitalisations récentes ne doivent pas reprendre l'activité physique et sportive sans l'avis de leur médecin traitant.

Ces recommandations sont publiées et portées à la connaissance des joueurs et licenciés pratiquant le golf au Golf Club du Roncemay. **L'ensemble des dispositions est susceptible d'évoluer en fonction des consignes édictées par le Gouvernement et les autorités préfectorales. Nous vous tiendrons informés des adaptations nécessaires dans le respect des prescriptions applicables.**

Le Golf du Roncemay reste attentif à ce que chacun soit respectueux de ces règles, afin d'assurer la sécurité de chacun. Toute infraction à ces recommandations entraînera une exclusion immédiate.

Nous restons mobilisés pour que vous puissiez vous adonner à votre passion et sommes à votre disposition pour toute question par mail à golf@roncemay.com